

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 43 (1996)
Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edit romand

Le poids des sections cantonales

L'USPC se porte bien; elle s'est dotée d'un nouveau président central et ses finances, grâce à l'effort des uns et des autres, se portent plutôt bien.

Elle affiche quelque quinze mille membres et se veut être, plus que jamais, une organisation avec laquelle il faut compter, non seulement pour promouvoir une protection efficace de la population, mais aussi pour veiller à ce que la protection civile achève sa mutation dans de bonnes conditions.

Chacun s'accorde à dire qu'en cas de malheur, personne n'est mieux placé que la commune pour comprendre les besoins de sa population. Pourtant, on ne peut que constater que plus l'organisation, entendez par là «la régionalisation», se met en place, plus les disparités sont grandes d'une commune à l'autre. Sans faire de la géopolitique, on se rend bien compte aussi, même si on ne souhaite pas l'avouer, que la forme de semi-professionnalisation qu'implique le regroupement d'OPC fait que cette même organisation «échappe» à l'autorité communale. Le poids des cantons devient plus important et la tentation est grande, pour ceux-ci, de niveler les aspérités par le bas. D'ailleurs, les prétextes ne manquent pas. C'est à ce niveau que les sections de l'USPC se doivent de rester attentives, en veillant au respect d'un fonctionnement démocratique des organisations de protection civile et en n'hésitant pas, le cas échéant, à interroger les cantons lorsque le risque de dérapage est latent ou patent. L'inverse est également valable, lorsqu'une organisation ne respecte pas les règles du jeu.

Cela implique, bien entendu, que les sections observent une stricte neutralité. Le rôle des sections n'est pas toujours compris par tout un chacun; il est peut-être temps de rappeler que les sections de l'USPC jouent un rôle d'ambassadeur et de médiateur et qu'à ce titre elles méritent d'être soutenues.

René Mathey

M.H.

Assemblée générale intéressante de l'UFPC

L'Union fribourgeoise à Givisiez

Plus de 70 personnes se sont retrouvées à Givisiez, pour suivre les débats de l'Assemblée générale de l'Union fribourgeoise de la protection civile (UFPC), agrémentée de deux conférences: présentation du plan ORCAF, par Daniel Papaux, préposé à la défense générale et organisation PCi du canton et des détachements catastrophes, par Armand Rosset, chef de l'office cantonal de la PCi. Parmi les personnalités présentes, on reconnaît: Christian Dubey, conseiller communal de Givisiez, Louis Steinauer, premier chef cantonal (en 1947), H.-J. Münger, secrétaire central de l'USPC ainsi que Jean Naef, vice-président de l'Association genevoise.

RENÉ MATHEY

Comme le raconte le conseiller communal Christian Dubey, Givisiez date de l'époque gallo-romaine; elle se nommait alors Jubindus. Admirablement situé, le village était au Moyen Age la propriété des seigneurs d'Englisberg. D'ailleurs les bourgeois et seigneurs de Fribourg construisirent leurs maisons de campagne en guise de résidence d'été.

Autre figure illustre de la commune fut la famille d'Affry dont l'un des fils fut le premier Landammann de la Suisse, à l'époque de la révolution française. Une autre descendante, Adèle d'Affry, plus connue sous son nom d'artiste «Marcello», a laissé de nombreuses sculptures, peintures et des-

sins de renommée mondiale. Certaines de ses œuvres sont exposées au château de Givisiez et au musée d'Art et d'Histoire de Fribourg. De 200 habitants au début du siècle, Givisiez en compte aujourd'hui environ 1900. Le nouveau plan d'aménagement en prévoit d'ailleurs 3000, ce qui devrait correspondre à l'ensemble des places de travail fournies à la région par les diverses zones d'activités. Fait intéressant, qui montre bien le dynamisme de la commune et sa volonté de «coller» à la réalité du développement régional du grand Fribourg, la population de Givisiez a augmenté de 80% durant les quinze dernières années. Le tiers de son territoire est placé en zone industrielle, ce qui explique aussi que la commune offre plus de 2300 emplois. On est bien loin de la commune essentiellement rurale du début du siècle, puisqu'il ne reste plus qu'une exploitation agricole.

Des débats rondements menés

Sous l'experte présidence de Francis-C. Lachat, dont la jeunesse d'esprit et les traits d'humour, voire les quiproquos accidentels font la joie de tous, l'ordre du jour de l'assemblée a été rondement mené. Francis Lachat a notamment mis l'accent sur l'organisation d'une visite par des membres de l'UFPC à l'occasion de l'exercice Gottéron (exercice destiné à tester le plan 'ORCAF'). Malheureusement, l'UFPC s'est vu opposer une fin de non-recevoir, ce qui, malgré les justifications données par

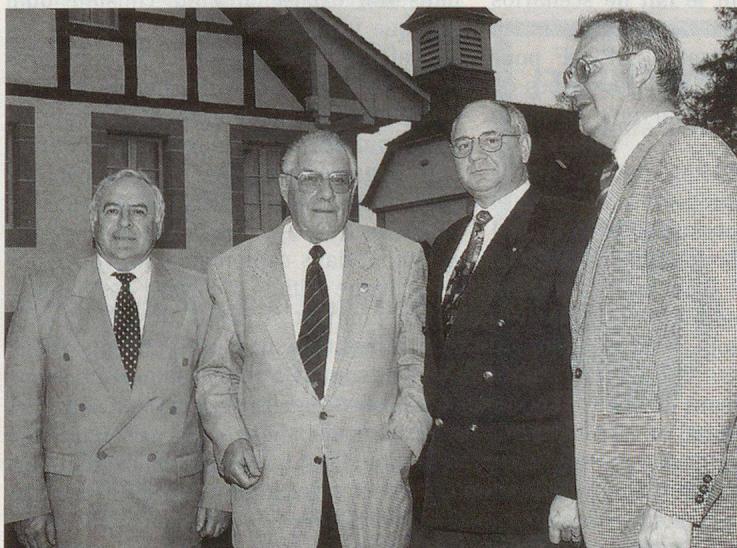


PHOTO: RMINFO, PULLY

De g. à dr.:
Armand Rosset,
chef de l'office
cantonal,
F.-C. Lachat,
Daniel Papaux,
préposé à la
défense et
Gil Verillote,
secrétaire
du Comité.

la direction de l'exercice, a été mal ressentie. Une conférence a été organisée du côté des Colombettes, avec une partie récréative. Celle-ci a malheureusement dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants, sans parler de la journée de protection civile dans le cadre du Comptoir Suisse qui avec seulement quatre inscrits devenait difficile à réaliser.

Suite à la démission du vice-président Pierre Repond, après vingt ans d'activités, l'assemblée nomme Jean-Pierre Doran, député, à ce poste.

Lors de la dernière réunion du Comité central de l'USPC, le Comité a décidé de présenter la candidature de l'UFPC à l'organisation de la prochaine assemblée des délégués prévue pour le 27 avril 1997, ce que l'Assemblée ratifie par acclamation.

Pour terminer la partie officielle, Hans-Jürg Münger, secrétaire central de l'USPC remercie l'Union fribourgeoise de bien vouloir organiser la prochaine assemblée. L'intérêt que montrent les sections à la protection civile et dont les organes sont en partie constitués de personnalités du monde politique est réjouissant, d'autant plus que cela compense la triste habitude de certains politiciens de vouloir systématiquement faire des économies sur le dos de la PCi.

L'organisation du canton en matière de PCi

Daniel Papaux, préposé à la défense générale, a présenté un exposé sur le plan ORCAF qui a fait l'objet d'un dossier dans le n° 10/95 du Journal PCi. Simplement, ajoutons le fait que cette organisation ORCAF est suffisamment avancée pour que l'on passe maintenant à une phase d'exercices un peu plus concrets que ceux des seuls états-majors. Dès 1997, des exercices seront organisés par genre d'événement. Ceux-ci seront le fait de scénarios conçus par la police cantonale et la Commission d'organisation ORCAF pour que ceux-ci correspondent à des types de catastrophes pouvant survenir dans le canton.

Quant à Armand Rosset, chef de l'office cantonal de PCi, il a présenté la structure et l'organisation de l'organisation de la PCi dans le canton, en fonction de ce qu'a apporté la réforme 95. Pour son fonctionnement, l'office cantonal utilise les services de 22 personnes, dont certaines à temps partiel.

Du fait de l'abaissement de l'âge de servir, il reste un effectif global de 4741 personnes instruites, ce qui donne un manco de 5000 personnes, en tenant compte du fait que certains services sont surdotés, et d'autres le contraire. Comme on le voit,

poursuit Armand Rosset, le travail de formation ne manquera pas ces prochaines années, ce qui signifie qu'il faudra aussi des moyens financiers suffisants. Pour mémoire, signalons que 1291 personnes ont été formées en 1995; un simple calcul montre que l'on n'arrive pas à compenser les pertes. Le seul moyen consiste donc à multiplier les cours ou, à tout le moins, à renforcer les effectifs des cours. Actuellement, pour ses besoins en formation, l'Office peut s'appuyer sur cinq instructeurs permanents et sur une cinquantaine de volontaires.

Dans le domaine des places protégées pour la population il existe encore une perte inférieure à 20%, au sens des nouvelles instructions de l'OPFC, dans la mesure où l'on ne calcule plus les places situées par exemple dans des EMS, etc.

En ce qui concerne les détachements d'intervention, Armand Rosset rappelle que le canton est divisé en trois secteurs, le Sud (OPC Bulle), le Centre (OPC Fribourg) et le Nord (OPC de Düdingen); on pourrait encore ajouter dans ce dispositif celui de Morat, notamment à cause des dangers supplémentaires que causera l'ouverture de l'autoroute.

Pour le Centre d'instruction de Sugiez, Armand Rosset pense que celui-ci est bien vétuste et l'on est en droit de se poser quelques questions quant à une possible rénovation. Il ne faut pas oublier que ce sont d'anciennes maisons de chantiers, ayant servi lors de la correction des eaux du Jura; elles datent donc des années 1955 à 1960. En plus, avec le départ plus ou moins programmé des Neuchâtelois avec qui Fribourg partage le Centre, il faudra repenser son activité.

Dans les projets plus à court terme, poursuit Armand Rosset, il s'agirait de mettre sur pied un groupe paramédical professionnel. Comme l'a souligné André Papaux dans son exposé, il a été constaté qu'il manque un échelon dans le système: les sauveteurs sont préparés et les sanitaires aussi jusqu'au niveau du nid de blessés. Par contre, lors d'un accident grave, on se rend compte que les moyens traditionnels sont dépassés. En effet, le canton ne dispose que de 17 ambulances, et c'est précisément là que le bât blesse. Il n'est pas question, dans ce domaine, de vouer une quelconque critique à l'égard des Samaritains, poursuit Armand Rosset. Ceux-ci pourraient être des compléments (d'ailleurs ils sont déjà en place un peu partout) aux professionnels qui devraient être des infirmiers anesthésistes ou encore en réanimation. C'est l'Association des infirmiers qui est l'interlocuteur privilégié et avec qui l'Office travaille en ce moment à une forme d'intégration. □

Les cadres supérieurs vaudois à Coppet

Changement à la tête de l'ACVCS

rm. C'est le Collège secondaire de Terre-Sainte à Coppet qui accueillait l'assemblée générale de l'Association cantonale vaudoise des cadres supérieurs (ACVCS) en présence d'une cinquantaine de personnes. On reconnaissait Jean-Pierre Deriaz, syndic de Coppet, John Kilchherr, syndic de Founex, Guy Musfeld, président de la commission intercommunale de PCi, Pierre Spahr, chef de section au Service cantonal PCi ainsi que P.-A. Bise, AGEM, Joseph Boillat, association OPC de Neuchâtel et Roland Bally, ancien chef cantonal PCi.

Cette portion de terrain de 55 hectares, sis sur la commune de Coppet, sur lequel a été construit le collège secondaire, forme le trait d'union idéal entre Nyon et Genève. C'est un peu le centre de ce que l'on appelle la «Terre-Sainte». Le collège lui-même est le fruit des efforts conjugués de huit communes: Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Founex, Mies et Tannay.

Un brin austères, les lignes générales du bâtiment sont adoucies par l'arrondi de l'aula et un portique monumental dont les multiples ouvertures forment autant de points de vue sur l'environnement que ne le ferait un objectif photographique.

A Coppet, en 1802, les «Bourla Papey» (selon un texte de Jean-René Bory) comme à travers tout le Pays de Vaud, voulurent s'emparer des archives de la baronnie pour détruire par le feu ces «actes des temps de la féodalité». Selon l'histoire, ils en furent pour leurs frais, puisque le notaire Samuel Bory avait pu sauver les précieux documents en les remplaçant par de vieilles minutes notariales.

Faut-il voir, au travers du choix du lieu de l'Assemblée de l'ACVCS, une note symbolique marquant le désir de l'association de regarder l'avenir en face? L'avenir nous le dira.

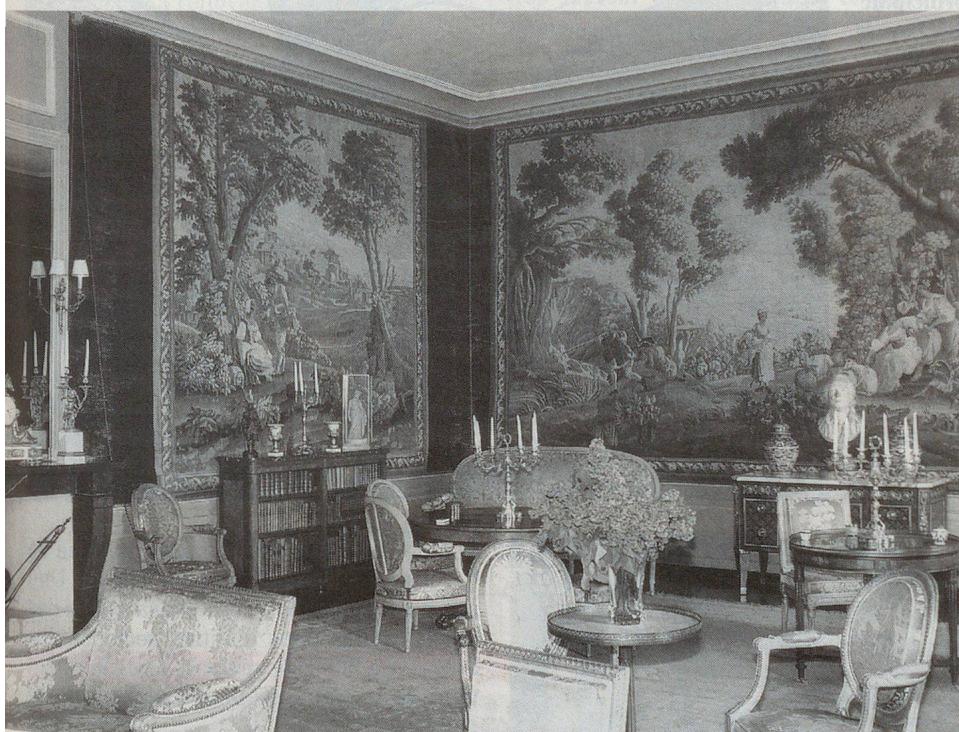
Des changements en vue

Comme toute association, on peut remarquer un certain essoufflement dans le recrutement, alors que le potentiel devrait se situer à un facteur trois ou quatre. A ce jour l'ACVCS compte 271 membres régi par des statuts relativement complexes, voire alambiqués, mais dont la justifica-

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



De g. à dr.:
Patrick Farjon,
nouveau président
de l'ACVCS
et Henri Meystre.



C'est dans cette pièce que se réunissait l'élite intellectuelle et politique européenne, regroupée autour de Mme de Staël.

tion, selon Henri Meystre, président, se trouvait dans la nécessité de mener des actions rapides et efficaces dans toutes les catégories de fonction, avec, à la clé, le souhait de voir l'ACVCS traitée en partenaire et non comme source de renseignements ou une filière de sondage. L'adoption de la réforme a modifié quelque peu la situation. Elle temporise l'adhésion de nouveaux membres et c'est donc à l'unanimité que l'assemblée approuve une modification des statuts, simplifiant les organes et le fonctionnement du Comité.

Dans son rapport, Henri Meystre relève tout le bien que l'on peut penser de la régionalisation qui amène à des organisations plus concentrées; il relève pourtant

«...des articulations de coûts de fonctionnement pour des structures qui n'auront qu'une substance administrative, bien incapable d'engager les moyens que la population attendra d'elles en cas de catastrophe ou de crise».

Ne pas confondre ACVCS et AVPC

Pour Henri Meystre, la proposition de l'Association vaudoise de protection des civils formulée lors de sa dernière assemblée et tendant à une fusion éventuelle, n'est pas d'actualité. En effet, pour Henri Meystre, «la séparation demeure garante de l'indépendance d'opinion de communication d'autant plus nécessaire au vu de certaines

opinions politiques prises de-ci et de-là en matière de PCi. Nos buts sont convergents, nos réflexions sont complémentaires, gardons en l'essence de part et d'autre, car la dilution conduit à l'insipidité (sic)». Pour le reste, il s'en remet à la nouvelle direction de l'association, à charge pour elle d'étudier et de répondre à cette proposition.

Atteint, non pas par la limite d'âge, mais bien par celle imposée par les statuts, Henri Meystre cède la barre après cinq ans d'activités. Comme il l'a relevé lui-même dans son exposé: «Cette limite fixée par les statuts est faite dans le but déclaré d'éviter la routine et de proposer de nouvelles forces...» Il n'abandonnera tout de même pas toute fonction, puisque l'assemblée a décidé la création d'un poste de «commissaire à la régionalisation» dépendant du Comité directeur de l'association.

Pour lui succéder, l'assemblée nomme à l'unanimité Patrick Farjon comme nouveau président. L'assemblée s'est terminée par un exposé du major EMG Jean-Michel Landert sur l'intervention du corps suisse d'aide en cas de catastrophe lors du tremblement de terre de Kobe.

Quant à la partie culturelle, les membres ne pouvaient manquer la visite du château de Coppet connu surtout pour avoir abrité Madame de Staël. Désireuse de lutter contre Napoléon, elle allait rapidement regrouper autour d'elle toute l'élite intellectuelle et politique de l'Europe. Cette particularité conféra à Coppet un incomparable éclat, faisant de cette paisible retraite un «lieu où souffle le génie» et où, selon le mot du Bernois Charles-Victor de Bonstetten: «Il se dépensait plus d'esprit en un jour qu'en une année dans le reste du monde». Décédée en 1817, trois ans après la chute de Napoléon, sa dépouille, embaumée, repose à Coppet, dans le tombeau, en compagnie de son père et de sa mère. □

marcmetal

Pour votre abri



Modernisation
selon
ITMO



Fermetures
Ventilations
Mobilier
selon
ITAP / ITAS

1052 Le Mont-S-Lausanne VD
En Budron C
Tel. 021-652 40 91
Fax 021-652 75 44

Du Foyer aux Foyers...

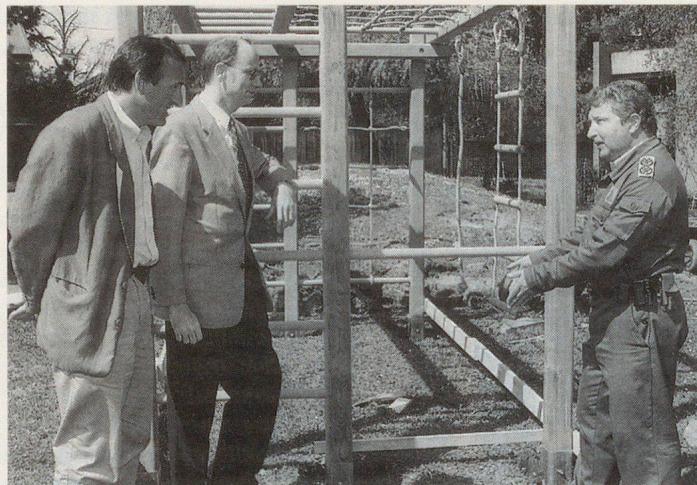
Lancy vient en aide aux Foyers de Gilly

rm. Dans le but d'exercer ses cadres aussi bien à la manipulation d'engins qu'aux problèmes de conduite, rien de mieux que du concret, s'est dit Pierre-André Bise, chef OPC de Lancy. L'occasion s'est présentée sous la forme d'une rénovation d'une aire de jeux en faveur des Foyers de Gilly.

Les Foyers de Gilly font partie d'une fondation de droit public dénommée Fondation officielle de la jeunesse. Il s'agit d'un organisme para-étatique, contrôlé par l'Etat de Genève. Pour autant, les quelque 140 ou 150 personnes qui travaillent pour cette fondation ne bénéficient pas d'un statut de fonctionnaire. C'est cette Fondation pour la jeunesse qui gère un nombre important d'institutions, réparties sur le territoire genevois, destinées à la prise en charge d'enfants, d'adolescents, voire, dans certains cas, d'adultes en difficultés sociales. Les Foyers de Gilly s'inscrivent donc dans cette structure et sont dirigés par Dominique Demierre.

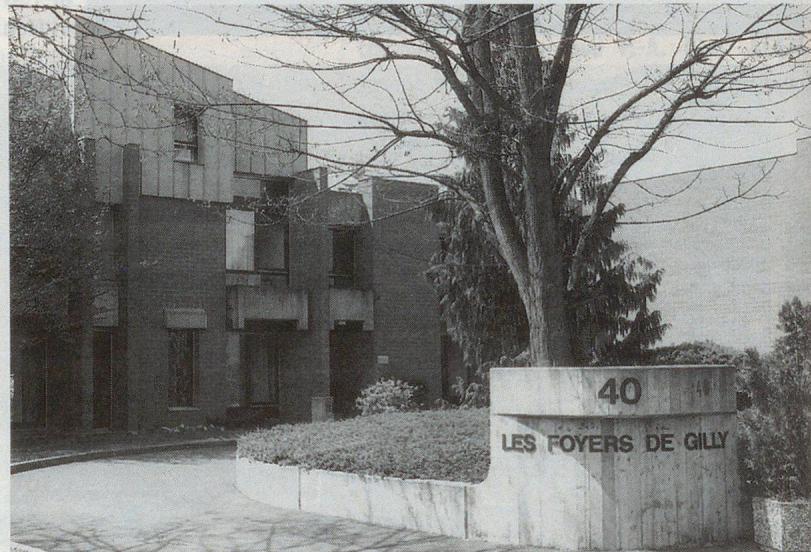
Inauguré en 1972, le Foyer de Gilly était prévu pour une soixantaine d'enfants. A cette époque, le placement commençait la plupart du temps à la petite enfance et durait jusqu'à la majorité. Cela provenait essentiellement d'une structure de travail différente. C'est dans les années 1980 que l'idée est venue de travailler avec des unités plus petites et de diminuer le nombre de places, suivant en cela l'évolution de la demande, plus exactement des organismes placeurs (Tuteur général, Protection de la jeunesse, Service médico-pédagogique) et des modifications intervenues dans la conception même de l'éducation spécialisée. Ce fut la transformation du Foyer en différentes unités (La Spirale, Les Chouettes, les Pontets) avec des concepts particuliers et des âges d'accueil différents, ce qui explique l'appellation d'aujourd'hui. La scolarisation se faisant à l'extérieur des Foyers.

En fait, toute la partie récréation (jardins) notamment pour les jeunes enfants avait besoin d'un rafraîchissement avec l'implantation de nouveaux jeux. C'est à ce moment qu'un des collaborateurs, explique Dominique Demierre, connaissant la PCi de Lancy a eu l'idée de prendre des contacts avec Pierre-André Bise qui a quasi spontanément accepté l'idée. D'un autre

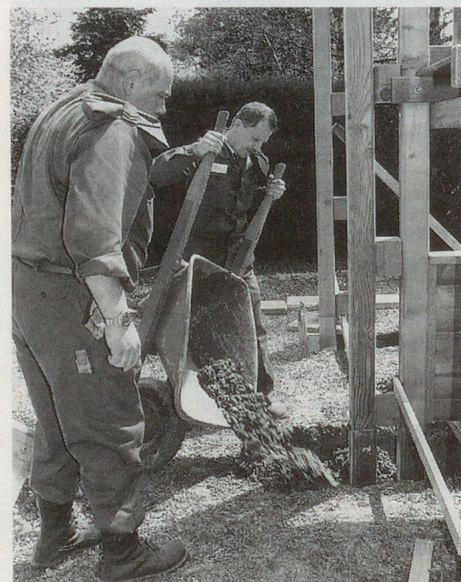


Dominique Demierre, directeur des Foyers de Gilly, Marco Föllmy, maire de Lancy et P.-A. Bise visitent le chantier.

L'entrée principale des Foyers de Gilly.



PHOTOS: RAVENHO, PULLY



On coule la première brouette de béton.

côté, l'acquisition de nouveaux jeux demande des moyens financiers que la Fondation ne possédait pas. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, poursuit Dominique Demierre, la Fondation a reçu un

don de la Banca della Svizzera Italiana ce qui a permis les achats nécessaires. Une autre partie du don sera consacrée à des améliorations dans d'autres secteurs des Foyers. La PCi s'occupant de toute la réfection du terrain et de l'installation du matériel.

De l'idée à la réalisation

Pour Pierre-André Bise, chef OPC, le canton, pour des raisons financières, n'autorise pas des exercices dits de conduite de groupe, mettant en œuvre un état-major et les hommes dont ils disposent. Cet «interdit» n'est pourtant pas trop gênant, pour le moment du moins, poursuit P.-A. Bise: «Mon objectif est actuellement de former les cadres; rien de tel pour cela que de le faire concrètement, et non pas dans un «simple» travail d'état-major. Le jour où l'on pourra reparler de cours de répétition, l'intégration des hommes se fera plus facilement, avec l'immense avantage que les hommes connaîtront parfaitement le maniement de tous les engins mis à leur disposition, et comme ils l'auront fait

ensemble, on pourra alors parler d'esprit de corps.» Le plus frustrant pour Pierre-André Bise dans les circonstances actuelles, c'est de ne plus avoir de contact avec les cadres. «Responsable de la protection de la population, je me dois de contrôler l'état de préparation de la PCi; en cas de catastrophe, il sera trop tard, raison pour laquelle même si je respecte les directives du canton, il m'arrive de m'en écarter légèrement, tout en faisant remarquer tout de même que la commune de Lancy est indépendante et qu'elle abrite 25 000 habitants.»

Pour Pierre-André Bise, l'opération Gilly ne pouvait pas mieux tomber, puisqu'elle permettait de répondre à son objectif.

L'OPC de Lancy aura durant une semaine mené trois opérations de front: la première consistait à rénover une aire de jeux; la deuxième concernait le service de maintenance puisqu'il s'agissait de réviser la citerne à eau du PC du quartier de Sauvy et de procéder à son remplissage. Il a fallu détruire quelque 30 000 litres d'eau en berlingot arrivée au terme de leur durée de conservation et la troisième consistait à exercer les cadres des transmissions.

Sur les quatre jours du chantier, cinquante cadres des services de sauvetage auront ainsi travaillé ensemble, du chef de détachement au chef de groupe. Mais pour pouvoir le réaliser il a fallu avoir l'autorisation des autorités pour éviter que la PCi ne prenne du travail à des entreprises de la commune, ce qu'elle a obtenu sans peine. La suite, en images. □

Que fait-on des sinistres?

En marge de l'incendie de Rolle

rm. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1996, un incendie se déclarait au deuxième étage d'un immeuble de la Grand-Rue à Rolle. Bilan dramatique, puisque les pompiers devaient découvrir deux morts au petit matin. Au-delà de l'intervention des sapeurs-pompiers de Rolle ainsi que de leurs collègues de Gland, Nyon et Lausanne venus en renfort, il est certainement utile, pour la PCi, de souligner quelques aspects trop souvent «oubliés» lors de ce genre de catastrophe.

On peut tirer un coup de chapeau aux 65 pompiers engagés sur ce sinistre. Leur intervention aura permis de sauver, de justesse, deux locataires tout en préservant les immeubles adjacents. Certes, cet incendie a fait deux victimes et l'on ne peut que s'associer à la douleur des familles. Pourtant les deux locataires, Marie-Solange Mathey et son fils Arnaud, se sont trouvés bien seuls, après avoir tout perdu. D'ailleurs, sans l'intervention d'une voisine, c'est à pieds nus que la locataire et son fils auraient subi, peu après leur descente d'échelle, l'interrogatoire de la police

qui s'intéressait visiblement plus aux circonstances de l'incendie, qu'à apporter un peu de réconfort sous la forme, par exemple, d'un geste amical (pour ne pas dire d'amitié), voire d'un café... Voilà les faits, dans leur crudité, tels que les victimes les ont vécus et ressentis.

Dès lors, on peut légitimement s'interroger sur la non-participation de la protection civile. C'est pourtant bien dans ce genre de circonstances que la population pourrait en avoir besoin, non?

Coordination défaillante ou absente?

Rolle a frôlé la catastrophe. Il est certain que les spécialistes de la défense incendie en sont parfaitement conscients et qu'ils en reparleront pour analyser les quelques faiblesses vécues lors de leur intervention. Mais ce qui frappe surtout, c'est le fait que dans de pareilles circonstances la PCi ne soit pas automatiquement alertée, comme cela existe déjà dans d'autres communes. Cela démontre, à l'envi, combien il est difficile de passer sur certaines susceptibilités que l'on appelle un peu pudiquement la guerre des casquettes; dans le cas rollois, serait-ce de la négligence? On ose à peine l'imaginer, ou alors ce serait particulièrement choquant. Cet événement a valeur d'exemple; puisse la protection civile rolloise (et les autres) en tirer parti pour mettre en place une coordination efficace avec les sapeurs-pompiers qui sont, après tout, ses partenaires naturels. En tout cas on veut le croire. □

EMBRU-FIX



Le paquet d'équipements empilable

La manière jeune de vivre la protection civile

embru

Usines Embru, 8630 Rüti

Tél. 055 / 251 11 11, Fax 055 / 240 88 29